

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Pour une stratégie ambitieuse d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier administratif de la Ville de Lausanne
Initiant-e:	Johann Dupuis (EàG) et consorts.

Le secteur du bâtiment exerce un impact important sur l'environnement et est responsables d'environ 60% des émissions directes de gaz à effet de serre de la ville de Lausanne.¹ Le Plan climat du 7 janvier 2021 définit l'objectif d'émissions directes de gaz à effet de serre nulles en 2050. Pour que cet objectif puisse être atteint, un triplement du taux de rénovation actuel (environ 1%) des bâtiments publics et privés à Lausanne est au minimum nécessaire.

S'agissant des bâtiments publics, la Municipalité s'est déclarée déterminée à réduire de manière forte et rapide les émissions dont l'administration est directement responsable, en vertu du principe d'exemplarité des pouvoirs publics. Or, si une stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine financier a été formulée par le rapport préavis 2023/01, il n'existe à l'heure actuelle pas de stratégie d'assainissement équivalente pour le patrimoine administratif de la Ville.² Cela est fort problématique, dans la mesure où le patrimoine administratif représente près de trois quarts des 600 bâtiments chauffés que possède la Ville. Si des plans de rénovation incorporant des assainissements énergétiques existent dans certaines directions, notamment s'agissant des écoles (rapport-préavis 2023/19), cela n'est pas le cas dans toutes les directions et il n'existe à l'heure actuelle pas de stratégie cohérente au niveau Ville permettant l'atteinte des objectifs fixés dans le plan climat pour l'ensemble du patrimoine administratif. En outre, l'éclatement des compétences dans ce domaine tout comme l'absence de plan financier clair semblent également constituer des barrières à un assainissement rapide du patrimoine administratif.

Le présent postulat invite donc la Municipalité à corriger cette situation en étudiant l'opportunité de développer une stratégie d'assainissement énergétique de l'ensemble du patrimoine immobilier administratif. Cette stratégie devrait à minima :

- 1) Définir des objectifs chiffrés aux horizons temporels 2030 et 2050 visant l'atteinte rapide de la neutralité carbone du patrimoine immobilier administratif conformément aux buts du plan climat, tout en minimisant les impacts environnementaux des bâtiments ;
- 2) Définir un plan de financement portant au moins jusqu'à la fin de la prochaine législature (2031) et au-delà. Ce plan de financement doit identifier les sources de financement possibles et mettre à disposition les moyens nécessaires aux assainissements énergétiques en respectant un rythme d'investissement conforme aux objectifs climatiques ainsi qu'à la capacité contributive des habitantes et habitants ;
- 3) Définir une gouvernance efficace pour les processus de rénovation et d'assainissement en étudiant notamment la possibilité de centraliser ou d'optimiser les procédures et

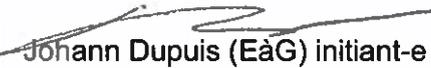
¹ <https://www.lausanne.ch/portrait/climat/monitoring-climat/emissions-directes.html>

² Le "patrimoine financier" désigne les bâtiments en possession de la Ville de Lausanne et qui ont pour vocation d'être loués pour du commerce ou du logement alors que le "patrimoine administratif" désigne les bâtiments occupés pour des activités administratives par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville.

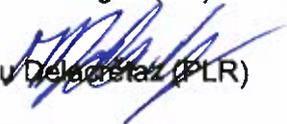
mécanismes de décision existants en matière d'assainissement énergétique et de rénovation ;

- 4) Favoriser dans la mesure du possible l'utilisation de matériaux biosourcés ou recyclés dans le cadre des assainissements et éviter les démolitions/reconstructions ;
- 5) Prendre en compte les expériences ainsi que les attentes des utilisatrices et utilisateurs des bâtiments, notamment des employées et employés de la Ville de Lausanne dans la définition des techniques et des objectifs de la rénovation des bâtiments ;

Lausanne, le 28 janvier 2025


Johann Dupuis (EàG) initiant-e

Samuel de Vargas (PS)


Matthieu Delacretaz (PLR)

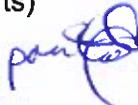
Lana Damergi (EàG)



Alexandra Gerber (Les Verts)


Franziska Meinherz (EàG)

Ilias Panchard (Les Verts)




Virginie Cavalli (Verts-libéraux)


Valéry Beau (Les Verts)